

Soins profanes, division du travail entre hommes et femmes

Axel Hoffman,
médecin
généraliste à la
maison médicale
Norman Bethune.

.....

C'est dans la sphère domestique que l'inégalité sexuelle face aux tâches demeure la plus tenace. Les soins de santé « profanes », gratuits et méconnus, sont toujours l'apanage des femmes, fut-ce au prix d'un chantage affectif et moral...

.....

Contrairement à ce qu'une vision rapide donne à croire, les plus gros « producteurs de soins » ne sont pas les professionnels, qui n'interviennent que tardivement, lorsque les autres ressources santé ont montré leurs limites, et ponctuellement, lors de contacts ambulatoires ou d'hospitalisations dont la durée est toujours limitée. Les profanes sont les vrais « plus gros producteurs de soins », ils interviennent en temps réel, ils évitent ou retardent l'intervention des professionnels, ils accompagnent les malades à domicile et assurent l'interaction avec les professionnels. Mais comme ces soins sont « gratuits », ils sont beaucoup moins visibles.

Les soins profanes, qui ne sont explorés que depuis peu, constituent un travail qui est, comme les soins professionnels, soumis à une division sexuelle. Cette répartition a longtemps paru « évidente » : les femmes prenaient « naturellement » en charge les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades. Mais depuis le développement industriel, le besoin de main-d'œuvre attire de nombreuses

femmes dans le travail salarié, ce qui les rend moins disponibles dans la sphère domestique et fait apparaître la nécessité de « socialiser » les tâches de soins. Cette socialisation s'est marquée par l'embauche de nombreuses femmes dans les services aux personnes.

Depuis les années 80, il y a une volonté politique de renvoyer à la famille un certain nombre de tâches de santé et l'attention se porte sur ceux que l'on appelle dès lors les « aidants naturels », terme englobant tout l'entourage du malade, mais qui se réduit le plus souvent aux femmes de la famille. Il est désormais demandé aux professionnels d'accompagner les profanes et les familles, de les éduquer sans se substituer à elles. De leur côté les profanes, dont le niveau de connaissance et d'exigences a beaucoup augmenté, tendent à être plus présents dans les décisions de santé. Mais cette nouvelle configuration des rôles de soins n'a en rien entamé la division du travail entre hommes et femmes : c'est toujours à ces dernières que les activités sanitaires profanes sont massivement attribuées tandis que les hommes en demeurent largement exemptés.

Aidant pas si naturel que cela

Comme pour beaucoup d'autres tâches domestiques, il règne dans l'attribution d'une tâche de soins à un homme ou une femme une tenace dissymétrie : les hommes choisissent d'effectuer une tâche selon leur goût (ou leur dégoût), ils gardent avec les activités de santé un rapport distancé, quasiment facultatif.

Par contre les femmes ne se sentent pas autorisées à se placer sur le registre de la préférence, elles se perçoivent comme le principal responsable de la santé du proche malade et prennent tout en charge sans discrimination, quitte à insister auprès de l'homme pour qu'il en assume une part. Le préjugé selon lequel la femme est « naturellement compétente » et l'homme « forcément incompetent » en ces domaines a la vie dure. Quant les circonstances veulent que

Mots-clefs : femmes, économie de la santé.



Du physique au métaphysique, rien ne change...

La dévolution des femmes aux affaires du corps remonte loin dans le temps. Dans l'antiquité grecque, la différence des sexes est l'effet d'un éloignement plus ou moins grand des êtres par rapport au divin, le mâle étant plus près du divin que la femelle... La proximité masculine avec l'éternel s'accompagne du désir de se détourner de la finitude des êtres temporels, et donc de la reproduction des corps, travail des femmes. Seul un amour fécond selon l'âme et non selon le corps peut rapprocher de Dieu : c'est un des rôles de l'amour des hommes pour les garçons dans la Grèce classique... Le christianisme primitif reproduit cette hiérarchie. Pour Origène, une part de chacun est tournée vers le haut, c'est la part masculine, l'autre vers le bas, la part féminine. Cette distribution verticale des genres exclut toute égalité morale ou ontologique des hommes et des femmes. Les premiers chrétiens rejettent la fécondité terrestre, et donc le rôle des femmes dans la procréation car le Royaume de Dieu est proche et arrêter le cycle des générations et des morts en renonçant à la sexualité est une façon de hâter sa venue et l'accès à l'éternité. Pourtant Saint-Paul affirme qu'il n'y a « ni mâle ni femelle, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (épître aux Galates). En fait, il fait référence au temps spirituel où la différence des sexes disparaît devant Dieu, tandis que dans le temps terrestre, la femme reste inférieure, car « l'homme ne fut pas créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. La femme est donc tenue de porter sur la tête un signe d'autorité... » (Épître aux Corinthiens). La distinction masculin/féminin reproduit ainsi l'opposition forme/matière ou spirituel-corporel.



l'homme soit le soignant principal (quand par exemple il ne lui a pas été possible de se décharger ni sur une femme de l'entourage ni sur une professionnelle), il sera valorisé pour ce qu'il réalise et obtiendra plus facilement de l'aide tandis que de la femme on attend qu'elle assume le travail de soins en silence, de manière « invisible », ce que souvent elle intègre profondément, au point que si l'on met son travail à l'honneur, elle exprimera souvent l'impression de n'avoir rien fait de spécial (dans les mêmes circonstances, l'homme sera un héros). La femme qui n'assume pas correctement et humblement ces tâches sera mal jugée et incitée à se former plutôt que d'en être déchargée. Cette invisibilité du travail de soins féminin peut se vivre sous deux registres : celui du don de soi, décidé par la personne en toute autonomie, et celui du silence imposé par la norme sociale à une catégorie de la population (les femmes) envers qui on ne souhaite ne pas être redevable. Ainsi le travail des femmes est escamoté ou attribué à la solidarité « familiale ». Ce travail résulte d'une assignation (le plus souvent non verbalisée) et non d'un choix. L'amour et

l'affectif sont mis en avant pour justifier cette assignation, des sentiments dont les hommes sont apparemment dispensés dans les soins profanes... Peu importe si la femme soigne un parent qu'elle ne supportait pas, la manipulation fonctionne car elle répond à la pression de la conformité aux modèles culturels. Il s'agit donc bien d'une construction sociale de la division inégalitaire du travail entre les sexes. Dès lors parler d'aidants naturels revient à parler d'une relation de travail assigné et non pas choisi.

Sources

« Les soins profanes et la division du travail entre hommes et femmes », Geneviève Cresson, in *Femmes et hommes dans le champ de la santé*, ouvrage collectif, Collections Recherche, Santé, Social, Éditions ENSP Rennes 2001.

La métaphysique des sexes, Christiane Agacinski, Éditions du Seuil, Paris 2005.

Amour gratuit

Largement invisible ou à peine reconnu, réputé être le fruit de l'amour, ce travail n'est jamais évalué ni a fortiori rémunéré. En général l'évaluation d'un travail ne se limite pas à l'évaluation de la tâche mais inclut l'évaluation des qualités sociales des personnes : c'est la valeur d'une classe d'individus que l'on juge ainsi (ce qui explique pourquoi l'honoraire du chirurgien est si différent de celui de l'infirmière qui soigne le même patient). L'évaluation monétaire est donc subordonnée aux décisions sur les valeurs, décisions éminemment politiques et culturelles, qui reflètent les rapports de force. A titre anecdotique, lorsque dans les hôpitaux on a remplacé les religieuses de moins en moins nombreuses, il fallait engager cinq infirmières ou garde-malades pour faire le travail d'une religieuse. Mais au plan politique, les débats sur la rétribution du travail domestique risquent de se faire attendre longtemps.

Ainsi les soins profanes sont un excellent observatoire des rapports sociaux de sexe. Le fait que les femmes s'investissent massivement dans ces tâches sous-évaluées et peu valorisées ne peut être pris pour un signe d'autonomie mais au contraire confirme leur domination. Leur consentement à cette division du travail ne peut être un réel consentement mais constitue le résultat d'un rapport de forces qui leur est défavorable. ●